

## **SAFETY DATA SHEETS**

**This SDS packet was issued with item:**

076220610

**The safety data sheets (SDS) in this packet apply to one or more components included in the items listed below. Items listed below may require one or more SDS. Please refer to invoice for specific item number(s).**

076220636 273015094



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## SECTION 1. Identification de la substance ou du mélange et du fournisseur

### 1.1 Identificateur du produit

Nom commercial :

**BeutiSealant "PASTE"**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes: Matériau dentaire

Utilisations déconseillées : Il n'y a pas d'autres données

### 1.3 Détails sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société / de ce qu'elle fait

Nom du fabricant : **SHOFU DENTAL CORPORATION**

Adresse : 1225 Stone Drive, San Marcos, CA 92078

GRATUIT aux États-Unis : 1-800-827-4638

Téléphone : 760-736-3277

Télécopieur : 760-736-3276

E-mail : customer-service@shofu.com

Section en charge : Gestion de la qualité et affaires réglementaires

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Pour les urgences seulement. Appeler CHEMTREC : +1 703-741-5970 / 1-800-424-9300 (24 heures)

## SECTION 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification SGH

RISQUES POUR LA SANTÉ

TOXICITÉ AIGUË-ORALE

Catégorie 4

TOXICITÉ AIGUË-INHALATION (POUSSIÈRE, BROUILLARD)

Catégorie 4

CORROSION / IRRITATION CUTANÉE

Catégorie 2

LÉSIONS OCULAIRES/IRRITATION

Catégorie 1

MUTAGÉNICITÉ CELLULAIRE GERMINALE

Catégorie 2

TOXICITÉ SYSTÉMIQUE SUR UN ORGANE CIBLE SPÉCIFIQUE (EXPOSITION UNIQUE)

Catégorie 2 (cœur, système nerveux, reins, foie)

TOXICITÉ SYSTÉMIQUE SUR UN ORGANE CIBLE SPÉCIFIQUE (EXPOSITION RÉPÉTÉE)

Catégorie 2 (organe respiratoire, système nerveux, reins)

La chose sans mention est hors d'un objet de classification. Ou ne peut pas le classer.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

SYMBOLE



SGH07 SGH05 SGH08

MENTION D'AVERTISSEMENT Danger



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 29/  
BeutiSealant

PÂTE  
Date d'impression : 26 Août 2019

## MENTIONS DE DANGER

Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation  
Provoque une irritation cutanée  
Provoque des lésions oculaires graves  
Susceptible de causer des anomalies génétiques.  
Peut causer des dommages aux organes (cœur, système nerveux, reins, foie)  
Peut endommager les organes suite à une exposition prolongée ou répétée (organe respiratoire, système nerveux, reins)

## DÉCLARATIONS DE MISE EN GARDE

### [Prévention]

Ne pas manipuler avant que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises.  
Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les brouillards, les vapeurs, les aérosols.  
Bien se laver les mains après avoir manipulé le produit.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

### [Réponse]

EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et du savon.  
En cas d'irritation de la peau : Consulter un médecin.  
EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la tenir dans une position confortable pour lui permettre de respirer.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau.  
Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer.  
Consulter un médecin en cas de malaise.

### [Stockage]

Conserver dans un endroit frais et sombre. (Conserver au réfrigérateur lorsqu'il n'est pas utilisé)

### [Élimination]

Éliminer le contenu/contenant conformément aux réglementations locales.

## 2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : Sans objet.

vPvB : Sans objet.

Numéro de version 8  
Date de révision : 7 Août 2019



## SECTION 3. Composition / informations sur ingrédients

- 3.1 Caractéristique chimique : Mélanges
- 3.2 Description : Mélange de substances mentionnées ci-dessous avec des additions non dangereuses.
- 3.3 Composants dangereux :
- Méthacrylate de diméthylaminoéthyle [N° CAS 2867-47-2] 0,1 à 2 %
- Autres composants :
- |                          |           |
|--------------------------|-----------|
| Poudre de verre          | 30 à 40 % |
| UDMA [N° CAS 72869-88-4] | 25 à 30 % |
| TEGDMA [N° CAS 109-16-0] |           |
| Autres                   |           |
- 3,4 Informations supplémentaires : Pour les termes des phrases de risque énumérés, voir la Section 2

## SECTION 4. Mesures de premiers secours

- 4.1 Description des mesures de premier secours
- Contact avec les yeux : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Si l'irritation des yeux persiste, consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau. En cas de contact avec la peau, irritation cutanée, consulter un médecin.
- Ingestion : Rincer la bouche et consulter un médecin si nécessaire.
- Inhalation : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.  
Si le symptôme concernant la respiration disparaît, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- 4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés  
Aucune autre information correspondante n'est disponible.
- 4.3 Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis  
Aucune autre information correspondante n'est disponible.

## SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Agent d'extinction :  
Mousse, CO<sub>2</sub>, Poudre, Sable sec
- 5.2 Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange :  
S'il n'est pas dangereux, le conteneur est déplacé du district d'incendie. Le feu peut dégager des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.
- 5.3 Conseil pour les pompiers :  
Porter des vêtements de protection contre le feu et un appareil respiratoire autonome, si nécessaire.



## SECTION 6. Mesures en cas de déversements accidentels

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :  
Il y pénètre et est interdit aux autres que les parties concernées.  
Porte un outil de protection approprié.
- 6.2 Précautions environnementales :  
Il convient de veiller à ce que le déversement ne s'écoule pas dans les égouts, les égouts et les basses terres.
- 6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :  
Essuyez et jetez dans un récipient stable.
- 6.4 Référence à d'autres sections :  
Voir section 7 pour des informations sur le maniement en toute sécurité.  
Voir section 8 pour des informations sur l'équipement de protection personnel.  
Voir section 13 pour des informations sur l'élimination des déchets.

## SECTION 7. Manutention et entreposage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :  
Porte un outil de protection approprié, et évite les yeux, les contacts cutanés.
- 7.2 Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :  
Conserver dans un endroit frais et sombre. (Conserver au réfrigérateur lorsqu'il n'est pas utilisé)
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :  
Aucune autre information correspondante n'est disponible.



## SECTION 8. Contrôles de l'exposition / protection personnelle

### 8.1 Paramètres de contrôle :

Ingrédients avec des données limites qui nécessitent la surveillance sur le lieu de travail :

Le produit ne contient aucune quantité pertinente de matières dont les valeurs critiques doivent être surveillées sur le lieu de travail.

### 8.2 Contrôles de l'exposition :

Protection respiratoire : Masque de protection

Protection de la peau : Protection des mains

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

En raison de tests manquants, aucune recommandation sur le matériau des gants ne peut être donnée pour le produit/la préparation/le mélange chimique.

Sélection du matériau du gant en tenant compte des temps de pénétration, des taux de diffusion et de la dégradation.

- Matériau des gants

La sélection des gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres marques de qualité et varie d'un fabricant à l'autre. Comme le produit est une préparation de plusieurs substances, la résistance du matériau des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit être vérifiée avant l'application.

- Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps exact de pénétration doit être déterminé par le fabricant des gants de protection et doit être respecté.

- Pour un contact permanent d'un maximum de 15 minutes, des gants constitués des matériaux suivants conviennent :

Caoutchouc butyle, BR

Caoutchouc nitrile, NBR

Protection des yeux : Lunettes de sécurité



## SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques
- |   |  |
|---|--|
| Apparence / Odeur / Couleur                                       | :Pâte à faible viscosité du jaune citron |
| Seuil d'odeur   | Non déterminé.                           |
| pH  | Non déterminé.                           |
| Point de fusion/point de congélation                              | Non déterminé.                           |
| Point d'ébullition :  | Non déterminé.                           |
| Point d'éclair :  | Non déterminé.                           |
| Taux d'évaporation  | Non déterminé.                           |
| Inflammabilité (solide, gaz)                                      | Sans objet.                              |
| Limites d'inflammabilité ou d'explosivité supérieures/inférieures | Non déterminé.                           |
| Pression de vapeur  | Non déterminé.                           |
| Densité de vapeur   | Non déterminé.                           |
| Densité relative :  | ≈ 1,2 (eau = 1)                          |
| Solubilité : solubilité dans l'eau                                | Insoluble                                |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau                            | Non déterminé.                           |
| Température d'auto-inflammation                                   | Non déterminé.                           |
| Température de décomposition                                      | Non déterminé.                           |
| Viscosité   | Non déterminé.                           |
| Propriétés explosives   | Sans objet.                              |
| Propriétés comburantes  | Sans objet.                              |
- 9.2 Autres informations  
Aucune autre information correspondante n'est disponible.

## SECTION 10. Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité :  
La polymérisation se produira avec de la chaleur, de la lumière.
- 10.2 Stabilité chimique :  
Stable à des températures et pressions normales.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses :  
Aucune réactions dangereuse connue.
- 10.4 Condition à éviter :  
Lumière directe du soleil, haute température et chauffage.
- 10.5 Matériaux incompatibles :  
Matières oxydantes fortes.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux :  
Aucun dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.



## SECTION 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

- Toxicité aiguë : Tox. aiguë 4 ; H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.  
Méthacrylate de diméthylaminoéthyle ; Orale, rat : DL50 = 2659 mg/kg  
Inhalation, rat : CL50 = 2,28 mg/l (355 à 504 ppm)(4 heures)(Vapeur)
- Corrosion / irritation cutanée : Irritation cutanée 2 ; H315 Provoque une irritation cutanée.
- Lésions oculaires/irritation : Lésions oculaires 1; H318 Provoque des lésions oculaires graves
- Sensibilisation des voies respiratoires :  
Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation cutanée : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagenicité cellulaire germinale / Génotoxicité :  
Mutagenicité 2 ; H341 Soupçonné provoquer des anomalies génétiques.
- Cancérogénicité : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité reproductrice : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Effets sur ou par l'allaitement : Manque de données.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) :  
STOT SE 2; H371 Peut endommager les organes. (cœur, système nerveux, reins, foie)
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) :  
STOT RE 2; H373 Peut endommager les organes suite à une exposition prolongée ou répétée. (organe respiratoire, système nerveux, reins)
- Danger d'aspiration : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## SECTION 12. Informations écologiques

- 12.1 Toxicité :  
Aucune autre information correspondante n'est disponible.
- 12.2 Persistance et dégradabilité :  
Aucune autre information correspondante n'est disponible.
- 12.3 Potentiel bioaccumulatif :  
Aucune autre information correspondante n'est disponible.
- 12.4 Mobilité dans le sol :  
Aucune autre information correspondante n'est disponible.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB :  
Sans objet.
- 12.6 Autres effets indésirables :  
Aucune autre information correspondante n'est disponible.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## SECTION 13. Considérations d'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets :  
Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux /régionaux/nationaux/internationaux.

## SECTION 14. Informations de transport

- 14.1 Numéro ONU :Nul  
14.2 Nom d'expédition approprié UN : Nul  
14.3 Classes de danger pour le transport : Nul  
14.4 Groupe d'emballage : Nul  
14.5 Danger pour l'environnement : Aucune autre information correspondante n'est disponible.  
14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur :Sans objet.  
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au code IBC :  
Sans objet.

## SECTION 15. Informations réglementaires

Suivez toutes les réglementations de votre pays.

## SECTION 16. Autres informations

Ce produit est destiné à être utilisé par des professionnels dentaires . (instrument / matériel)

Classements NFPA pour les États-Unis (échelle 0-4)

Méthacrylate de diméthylaminoéthyle ;



Santé = 2  
Incendie = 2  
Réactivité = 1

(Suite page 7)



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Classifications-HMIS (échelle 0 à 4)

Méthacrylate de diméthylaminoéthyle ;

Risque pour la santé	2
Danger d'incendie	2
Réactivité	1

Santé = 2  
Incendie = 2  
Réactivité = 1

## Phrases correspondantes :

H302+H332

Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H341 Soupçonné provoquer des anomalies génétiques.

H371 Peut causer des dommages aux organes (cœur, système nerveux, reins, foie)

H373 Peut endommager les organes suite à une exposition prolongée ou répétée (organe respiratoire, système nerveux, reins).

## Sigles et abréviations :

CAS : Chemical Abstracts Service (branche de l'American Chemical Society)

CL50 : Concentration létale, 50 pourcentage

DL50 : Dose létale, 50 pourcentage

PBT : Persistantes, bioaccumulatives et toxiques

vPvB : très Persistant et très Bioaccumulable